



Monsieur Bagard, votre parcours en quelques mots.

Avocat au Barreau de Paris et président d'Avocats Sans Frontières France, mon parcours a débuté à Strasbourg, dans les cours de libertés publiques du professeur Patrick Wachsmann et à proximité de la Cour européenne des droits de l'homme. Suffisamment d'inspirations pour quitter la France pour le Rwanda et me forger la conviction que l'engagement devait être au cœur de mon exercice professionnel. Une installation à Paris ensuite, au plus près du pôle spécialisé en matières de crimes internationaux et des ONG porteuses de contentieux stratégiques au bénéfice des communautés affectées.

Quel est votre premier souvenir européen ?

Mon premier souvenir européen est le nom d'un amphithéâtre de faculté de droit : Robert Schuman, père de l'Europe et figure tutélaire d'une vieille université, pour conduire les aspirations de ses jeunes étudiants.

Président de l'ONG «Avocats sans frontières» association solidaire qui s'emploie à faire respecter les droits fondamentaux à travers le monde, quel regard portez-vous sur les enfants détenus dans les camps au nord de la Syrie, et quelles actions mettez-vous en place avec votre association pour faire respecter leurs droits ?

Il s'agit d'une situation intolérable au regard du droit international et de l'exigence de protection de ces enfants français qui sont des victimes de guerre qu'il nous faut rapatrier. Au cours des années 2020, 2021 et 2022, ASF France a effectué trois missions au Kurdistan irakien et au Kurdistan syrien, déposé un mémoire d'amicus curiae auprès de la Cour européenne des droits de l'homme et communiqué de manière large à destination des différents acteurs politiques – français et kurdes de Syrie et d'Irak – afin de mettre un terme définitif à ces violations graves des droits de l'homme qui font dire aux ONG que ces camps du nord-est syrien sont les nouveaux Guantanamo pour enfants.

Selon-vous les situations des enfants qui subissent la guerre en Ukraine et celles des enfants de Daesch sont-elles comparables, et en quels points ?

La situation d'enfants contraints à vivre en zone de guerre est en tous lieux et en tous temps intolérable. De cette manière, la situation des enfants en Ukraine et celle de ceux maintenus dans les camps du nord-est syrien, ou sous l'emprise de Daesh en-dehors de ces camps, ne peut être acceptée. Ces enfants souffrent des mêmes maux qu'il nous faut combattre : défaut d'accès à une alimentation et à des soins suffisants, soumission à des actes de violence physique ou psychologique graves. La situation en Ukraine appelle par ailleurs une vigilance très particulière au regard des allégations extrêmement graves de transferts forcés d'enfants en Russie, susceptibles de constituer des actes sous-jacents de crimes contre l'humanité.

Votre regard sur la situation de guerre aux portes de l'Europe.

Il s'agit d'un constat terrible qui constitue aujourd'hui un défi pour les Etats, pour la solidarité européenne qui doit se renforcer et se transformer à travers ces événements de crise, et pour la justice pénale internationale qui aura la lourde mais essentielle charge de voir traduire en justice, dans le cadre d'un temps qui est rarement celui de la guerre, les responsables de ces crimes graves. Il est primordial de répondre de manière forte à ces comportements en violation du droit international qui brisent les peuples, et de prévenir, autant que nous le pouvons, leur répétition.

Quel message souhaiteriez-vous adresser à la jeunesse européenne d'aujourd'hui ?

Je suis pleinement convaincu que la jeunesse européenne est le creuset de lendemains plus justes, plus solidaires et plus exigeants. Je souhaiterais lui dire qu'il est impérieux qu'elle ait confiance en elle, qu'elle ose le courage et l'audace, et construise ses convictions afin de dessiner les espoirs de demain.

Retrouvez Maître Matthieu Bagard lors de la table ronde «Le rapatriement des enfants européens détenus dans les camps du nord de la Syrie » à 20h en amphi D.

Forts du succès de la 1ère édition, Sciences Po Strasbourg et le journal Le Monde s'associent de nouveau pour la 2e édition de la Nuit de l'Europe. Cet événement, dédié au partage des idées et des savoirs, rassemblera des chercheurs, des journalistes, des artistes, et des étudiants pour penser ensemble l'Europe. Cette année nous vous proposons une projection-débat du film *La voix d'Aida* - un festival *Europolar* sur les autrices et les héroïnes de polars en Europe - un récital «Le jeune chant enflammé de la poésie européenne» - une exposition « Justice pour l'Ukraine », créée par *Cartooning for Peace* en partenariat avec *Amnesty international*, issue du livre « Fichez-nous la paix ! » - Dix conférences / tables rondes.

Programme détaillé à retrouver sur www.sciencespo-strasbourg.fr

Propos recueillis par le service communication en amont de la Nuit de l'Europe.